

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal **du 6 avril 2010**

(convocations remises le 1^{er} avril 2010)

Etaient présents : J.L THOMAS G.RIPEAUX R.LELIEVRE B.LEMASSON C. FOUBERT B.LEBOUC R.DELAUNAY D.GRAND D.LEBRETON T.GUILLOUARD J.TRETON

Absents : F. ADAM qui a donné pouvoir à G.RIPEAUX V.BOUJU C. PICHEREAU M.RINGUENET-PECATE

1 / VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2010

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de reconduire les mêmes taux que ceux de 2009, à savoir :

<u>NATURE TAXE</u>	<u>TAUX 2009</u>	<u>TAUX 2010</u>	<u>PRODUIT 2010</u>
HABITATION	12,18	12,18	53.982
FONCIERE BATIE	21,22	21,22	68.265
FONCIERE NON BATIE	39,30	39,30	61.033
TOTAL			183.280

2 / AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2009

A/ Commune :

Résultat excédentaire 2009 115.996,33

Il est reporté en totalité en section de fonctionnement

B/ Service eau et assainissement

Résultat excédentaire 2009 de 5.376,49 Résultat antérieur de 10.000,00

Résultat total 15.376,49

Il est reporté pour un montant de 12.139,27 en fonctionnement et de 3.237,22 en investissement

C/ Centre Communal d'Action Sociale

Résultat excédentaire 2009 de 883,09 Résultat antérieur de 2.175,65

Résultat total 3.058,74

Il est reporté en totalité en section de fonctionnement

3/ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2010

A/ commune : il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 679.304,33 € et à la somme de 636.527,73 € en dépenses et recettes d'investissement. Les principales dépenses sont :

- poursuite de la construction d'une nouvelle classe et cantine à l'école publique et création de parkings à proximité de cette nouvelle construction,
- effacement des réseaux électriques et téléphoniques sur la rue de Caen,

B/ Service eaux et assainissement : il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 89.589,27 € et à la somme de 191.867,38 € en dépenses et recettes d'investissement. La principale dépense est :

- réfection des canalisations d'eau potable liaison le bourg – la Cornière et liaison le Bourg – la Brunetière

C/ Centre communal d'action sociale : il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 5.058,74 €. Pas de section d'investissement

4/ QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire a informé les membres du Conseil qu'une entreprise l'avait contacté pour un projet de parc photovoltaïque sur le territoire de notre commune (terrain communal d'un peu plus de 5 hectares situé près du cimetière,

Fait à Lignières-Orgères, le 7 avril 2010

Le Maire,
Jean-Luc THOMAS